Parcours métier Coordinateur secteur béton prêt à l'emploi

Objectifs

Animer une équipe en intégrant les aspects réglementaires du transport, de la sécurité, de l'environnement et de la qualité.
Ce cycle comporte 5 modules :
1. Management de proximité (6 jours)
Manager, responsabiliser et animer son équipe, et mobiliser collectivement ses collaborateurs autour d'objectifs de performance
2. Règlementation transport (1 jour) : Travailler dans le respect de la règlementation avec ses partenaires transport
3. Sécurité (2 jours) : Adopter une attitude de prévention face aux risques d'accidents sur les centrales à béton
4. Environnement (1 jour) : Situer son site par rapport aux exigences règlementaires et organiser un plan d'actions environnemental au travers du partage de bonnes pratiques

Public Visé

Chefs de secteur, chefs d'unité de production de BPE, personnels d'encadrement

Durée

84.00 Heures **12** Jours

Pré Requis

Avoir une expérience d'encadrement intermédiaire

Parcours pédagogique

1ER MODULE : MANAGEMENT DE PROXIMITE (6 JOURS)

1.1 Manager et responsabiliser son équipe
Objectifs pédagogiques
• Intégrer la dimension stratégique du management dans les objectifs opérationnels
• Adapter son style de management en fonction du niveau d'autonomie de l'équipe
• Utiliser le niveau d'autonomie comme levier de développement de l'équipe
Contenu
• La dimension stratégique du management dans les objectifs opérationnels
- L'organisation des entreprises et le management
- Rapport entre la culture de l'entreprise et le style de management des équipes
- Impact des styles de management sur la production et sur la relation client-fournisseur
- La performance de l'entreprise : les leviers, la satisfaction du client et les mesures possibles
- De l'objectif de satisfaction à la mesure des résultats
- Le rôle du manager dans le pilotage de la performance
• Adapter son style de management au niveau d'autonomie de l'équipe
- Les différents styles de management : apports du management situationnel
  + Analyse de ses points forts et de ses points d'effort
  + Le levier organisationnel
  + Le levier relationnel
- Les Styles de management et le rapport à l'autonomie de l'équipe :
  + Management Directif
  + Management Informatif et Persuasif
  + Management Participatif
  + Management Délégatif
- Les points forts et les points faibles de chaque style
- Utiliser les différents styles dans les situations rencontrées
  + Le style progressif et le style régressif
  + Le 333, le point nord
  + Du global au particulier
• Utiliser le niveau d'autonomie comme levier de développement de l'équipe
- Les différents niveaux d'autonomie : caractéristiques observables et leviers d'action

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

+ Le développement des compétences dans l'équipe : évaluation, projet individuel et collectif, perspectives
+ La motivation : quelques modèles d'analyse, des axes de travail
- L'analyse de son équipe et les leviers d'action possibles
+ L'autonomie globale, l'autonomie spécifique
+ Les besoins collectifs et les besoins individuels
+ La compétence collective et la compétence individuelle

1.2 Animer son équipe par la communication et la gestion des comportements
Objectifs pédagogiques
• Construire un message clair
• Analyser son comportement (points forts et points à améliorer)
• Adapter son comportement à celui de ses collaborateurs
• Conduire un entretien
Contenu
• Construire un message clair
- Transmettre une information
+ Construction d'un message avec le QQOQCP
+ Ecoute et reformulation pour faciliter la compréhension
+ Adaptation des messages en fonction des objectifs et des interlocuteurs
+ Diffusion et circulation de l'information
- Utiliser les canaux de communication et le cadre de référence adapté
+ Les différentes formulations d'un message
+ Les différents contenus, le vocabulaire et le ton
+ Le verbal et le non verbal dans la communication
• Analyser son comportement et s'adapter à son collaborateur
- Les bases de l'analyse transactionnelle
+ Les états du moi ou comportements : analyse de l'égogramme
+ Les canaux de communication et le cadre de référence : deux composantes essentielles d'une communication réussie
+ Le diagnostic des comportements pour adapter ses messages et éviter les incompréhensions
+ Le diagnostic des amorces de conflits et les réponses adaptées
• Conduire un entretien
- Les différents types d'entretiens managériaux et leurs objectifs
+ Cadrage/recadrage
+ Briefing/débriefing
+ Résolution de problème
+ Valorisation/remotivation
- La structuration d'un entretien :
+ L'accueil- la mise en situation- les échanges et la conclusion
+ Postures du manager
- Les entretiens formalisés (professionnel-annuel…)
+ Les enjeux, la finalité et les objectifs
+ La communication autour de l'entretien
+ La préparation de l'entretien : évaluation des compétences, de la performance

1.3 Mobiliser collectivement ses collaborateurs autour d'objectifs de performance
Objectifs pédagogiques
• Mobiliser son équipe autour d'un projet d'amélioration de la qualité
• Mettre en place des réunions d'information ou un groupe de travail
• Résoudre des problèmes avec un groupe de travail
Contenu
• Mobilisation de son équipe autour de l'amélioration continue (qualité, coût, délai)
- Identification des outils nécessaires à la mobilisation d'une équipe de travail
+ Les tableaux de bord
+ Les indicateurs
+ L'affichage
- Les modalités de création des outils de pilotage
+ La définition d'objectifs
+ La construction d'indicateurs
+ L'organisation des informations à afficher
+ Le rythme et la fréquence de la communication
- Mise en place des réunions d'information ou d'un groupe de travail
+ Mettre en place des indicateurs
+ Fixer des objectifs collectifs
+ Mettre en place un pilotage visuel
- Animer les indicateurs

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

+ Mettre en place une réunion rapide
+ Mettre en place un groupe de travail
- Résoudre des problèmes avec un groupe de travail
+ La démarche de résolution de problème
- Les différentes étapes
- Les outils associés
+ La conduite de réunion de résolution de problèmes
- L'animation d'outils
- La conduite d'un groupe vers une solution

2EME MODULE : REGLEMENTATION TRANSPORT (1 JOUR)

Travailler dans le respect de la règlementation avec ses partenaires transport
Objectifs pédagogiques du module
• Identifier les obligations du donneur d'ordre vis-à-vis de ses prestataires transport
• Identifier les obligations des prestataires transport
• Distinguer les périmètres de responsabilités à chacune des étapes de la relation entre les acteurs (chargement sur centrale, transport sur route, déchargement sur chantier)
• Intégrer les réglementations pour optimiser ses méthodes de travail en relation avec les prestataires transport et les clients destinataires.
Contenu
• Les règles du transport
- La coresponsabilité du donneur d'ordres (social, vitesse, poids). La responsabilité en matière de sécurité
- La notion de mise en danger de la vie d'autrui et le risque pénal
- Objectif : passer des commandes aux sous-traitants leur permettant de respecter de réglementation des transports
- Pour ce faire, il faut connaître les principales règles
- Le lien juridique entre l'entreprise et le sous-traitant : contrat de transport ? de location de véhicule industriel avec conducteur ? de sous-traitance ? Quelle incidence sur les responsabilités de l'entreprise et du prestataire ?
• Rappel des normes
- Les règles sociales
+ Les temps de conduite, de travail : les normes européennes et françaises à connaître
+ Le lien avec la commande confirmée et le nombre de tours commandés au sous-traitant
- Les règles de poids : les dispositions du Code de la Route, les préconisations du secteur professionnel (BPE), calcul de la charge utile chargeable
- Les règles de vitesse commerciale réaliste pour « organiser » les journées des sous- traitants
- Les règles de sécurité : le protocole sécurité, le plan de prévention
- Les règles d'indépendance économique avec les prestataires : les critères de requalification en contrat de travail et leur incidence sur les méthodes de travail avec ses partenaires.
• Les documents de transport, moyen de traçabilité des relations entre le donneur d'ordre et les prestataires
- Les documents concernant le prestataire
- Les documents du véhicule et du conducteur
- Les documents permettant d'engager la coresponsabilité du donneur d'ordre
- Les documents concernant la marchandise et l'organisation du transport :
+ La commande confirmée, la lettre de voiture (document de transport), le bon de livraison BPE
- Les mentions à surveiller particulièrement : les durées, les rendez-vous, les prestations annexes, les rajouts
• Cas pratiques
- A la demande des participants sur les thèmes de droit vus durant la matinée :
+ Social (ex : quand un chauffeur vient faire laver son véhicule, est-ce du temps de travail ? peut-on alors lui donner un autre tour ? ...)
+ Surcharges de vitesses
+ Les documents de transport
+ La sécurité
+ Le risque de dépendance économique
• Conclusion
- Les sources d'optimisation résident dans la maîtrise des temps « improductifs » de déchargement sur les chantiers
- Comment associer les destinataires à la maîtrise des temps de déchargement et au respect des règles de sécurité ?

3EME MODULE : ANIMER LA SECURITE (2 JOURS)

Adopter une attitude de prévention face aux risques d'accidents sur les centrales à béton
Objectifs pédagogiques du module
• Identifier les principaux risques des unités de production de BPE
• Citer les mesures de prévention adaptées à ces risques
• Citer le rôle des partenaires de la prévention
• Expliquer le phénomène d'accumulation des risques menant à l'accident
• Préparer un plan de prévention avec les intervenants dans son unité de production
• Identifier une méthode de diagnostic de la sécurité et des conditions de travail sur une unité de production
• Remplir un compte rendu d'accident du travail ou de trajet

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Contenu
• Découvrir le « Phénomène Accident »
- Initier au contexte législatif et aux principes généraux de la prévention
- Connaître les partenaires de la prévention
- Définir l'accident de travail, de trajet, et la maladie professionnelle
- Déclarer un accident de travail ou de trajet
- Découvrir l'enchaînement des causes qui mènent à l'accident
- Choisir des mesures de prévention
• Identifier et prévenir les risques dans le BPE
- Analyser et prévenir les risques sur une unité de production de BPE :
+ l'intervention sur une installation automatisée
+ l'intervention sur une installation électrique
+ l'intervention sur et dans le malaxeur
+ l'intervention sur et près des draglines, skips, tapis, goulottes tournantes
+ l'intervention dans les silos
+ la circulation et l'utilisation des engins et des véhicules
+ le déplacement du personnel dans la centrale
+ les travaux au bord de l'eau
+ l'utilisation des produits dangereux
+ le bruit
- Maîtriser la co-activité avec les entreprises extérieures
• Utiliser une méthode de diagnostic de la sécurité et des conditions de travail
- Définir les principes du diagnostic
- Utiliser la méthode de diagnostic
• Programmer les actions et assurer leur suivi
- Choisir les priorités
- Planifier les actions et assurer leur suivi

4EME MODULE : L'ENVIRONNEMENT (1 JOUR)

Situer son site par rapport aux exigences règlementaires et organiser un plan d'actions environnemental au travers du partage de bonnes pratiques
Objectifs pédagogiques du module
• Identifier la portée juridique et réglementaire du classement des unités de production de BPE dans la rubrique 2518 des ICPE
• Identifier les évolutions des redevances sur l'eau et de la réglementation sur les déchets
• Partager les bonnes pratiques environnementales au travers des fiches proposées par le SNBPE
• Connaître les indicateurs proposés par le SNBPE
• Gérer les relations locales
Contenu
• Le cadre réglementaire des unités de production de BPE – la rubrique 2518 des ICPE
- La réglementation des installations classées
+ Champ d'application
+ Régime de la déclaration
+ Régime de l'autorisation
+ Modification, extension et transfert d'une unité de production de BPE
+ La cessation d'activité et la remise en état du site
• La gestion de l'eau et des déchets
- La loi sur l'eau
+ Ses objectifs généraux
+ Son articulation avec la législation sur les installations classées
- Évolution réglementaire du mode de calcul de la taxe applicable aux unités de production
- Régime des redevances dues aux agences
+ Redevance de prélèvement
+ Redevance de pollution industrielle
- La réglementation sur les déchets
• Les bonnes pratiques en terme d'environnement
- Utilisation des eaux et économies
- Recyclage des eaux de procédé et nettoyage
- Entretien des camions
- Réductions des émissions de poussières
- Gestion des déchets et des retours de béton
- Réductions des nuisances sonores
- Réduction des émissions de poussières
- Intégration paysagère
- Economies d'énergie
- Calcul des émissions de gaz à effet de serre…

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

• Indicateurs proposés par le SNBPE
• Les relations locales
- Les contacts avec les acteurs de la vie locale (administration, élus, riverains, associations, médias, établissements scolaires)
- Conduire un projet d'implantation ou de rénovation en prévenant les crises
- La nécessité de l'implication de l'ensemble du personnel dans la démarche environnementale

5EME MODULE : LA QUALITE (2 JOURS)

Appréhender les incidences des normes sur son activité
Objectifs pédagogiques du module
• Distinguer les bétons soumis à l'application de la norme NF EN 206/CN
• Nommer les spécifications de base des BPS et BCP à recueillir lors de la prise de commande
• Distinguer les différentes classes d'exposition du béton
• Distinguer le rôle et le domaine d'application des différents textes normatifs
Contenu
• La norme NF EN 206/CN dans le contexte normatif et réglementaire
- Identification et rôle d'une norme
- Champs d'application :
  + Les bétons concernés
  + Les bétons exclus du champ
- Le cadre réglementaire et normatif en France :
  + Positionnement central de la norme NF EN 206/CN
  + Harmonisation des textes normatifs sur les constituants, le marquage CE, les normes d'essais, le DTU 21, le fascicule 65...
  + Obligation d'utilisation des normes NF EN 206/CN, NF P 18-201, NF P 11-213 et le fascicule 65
- Les spécifications en termes de fabrication selon la norme NF P 11-213 et du fascicule 65
• Distinction des bétons en termes de désignations, spécifications et modalités de contrôle
- Les Bétons à Propriétés Spécifiées (BPS)
  + Définitions des spécifications de base : les classes d'exposition, de consistance, de teneur en chlorure, de masse volumique, les résistances caractéristiques, les dimensions des granulats
  + Exigences minimales pour les BPS
  + Exigences définies dans la norme NF P 18-201
  + Fréquences de contrôle
- Les Bétons à Composition Prescrite (BCP)
  + Définitions et spécifications des BCP
  + Cas des BCP selon la norme NF P 18-201
  + Obligations de l'entrepreneur (choix de béton contrôlé...)
• Compléments
- La formalisation écrite de la commande, le bon de livraison
  + Rôle et enjeux
  + Eléments constitutifs du bon de livraison (selon la norme NF EN 206/CN et du référentiel de la marque NF BPE)
  + Responsabilités en cas de rajouts
- But et principe de la certification NF BPE
• Rappel des points clés

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés.
Echanges.

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d’émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 7 à 12 Personnes